

Opération d'aménagement des Papeteries LE PONT-DE-CLAIX

La gestion des eaux pluviales modèle le paysage d'une opération d'aménagement !

Le PROJET

Contexte

Réhabilitation d'une friche industrielle pour la création d'une zone d'activités, de logements et d'un parc linéaire.

Requalification d'une portion de l'Avenue du Maquis de l'Oisans.

Gestion 100 % par infiltration, sans rejet au réseau public d'assainissement.

Acteurs

Maître d'ouvrage :

Isère Aménagement

Maître d'œuvre :

Alp'Etudes

Aktis et Romain Aliment :
Concepteur plan guide



Date de réalisation

2021 – 2024

Coût

4 150 000 € HT travaux :

Démolition, Dépollution : 1 250 k€ HT

VRD : 2 250 k€ HT

Paysage : 650 k€ HT

Solutions retenues

Techniques mises en œuvre

- Noues
- Modelés de terrain

Objectifs visés

- Paysage
- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Espace public
- Viabilisation de lots
- Biodiversité

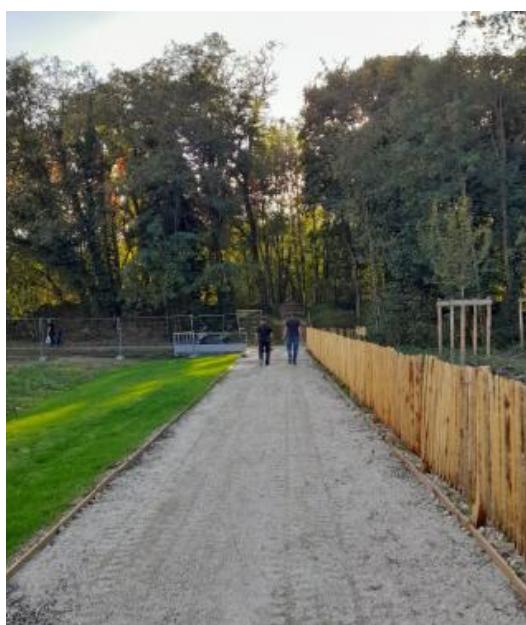
Principe de fonctionnement

- Rétention et infiltration

Motivations pour une gestion alternative des eaux pluviales

L'opération se situe dans le périmètre de protection éloigné des captages de Rochefort alimentant une partie de la Métropole. De plus, les sols de cet ancien site industriel étaient en partie pollués. Néanmoins les coefficients d'infiltration étant bons, tout a été mis en œuvre, après avis favorable de l'ARS, pour permettre l'infiltration totale des eaux pluviales des espaces publics (dépollution, étude hydrologique spécifique pour dérogation liée au périmètre de protection éloigné, ...).

Le programme de l'opération prévoyait un parc faisant transition entre la partie urbanisée de la commune et les espaces naturels voisins. La gestion intégrée des eaux a été pensée comme un élément du paysage en transition avec les espaces naturels environnants et a permis de redonner un aspect plus naturel à un site largement anthropisé.



Hypothèses de dimensionnement

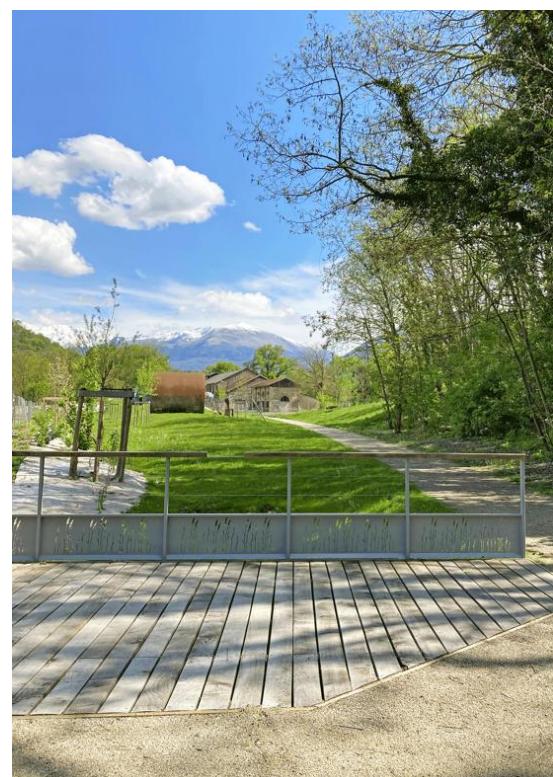
Surface active : 23 437 m² de surface aménagée représentant 5 600 m² de surface active

Période de retour : 30 ans

Volume de stockage : 150 m³

Topographie : pente faible (0.5 %)

Perméabilité du sol : entre 4,5.10⁻⁵ m/s (16,2 cm/h) et 4,9.10⁻⁴ m/s (176,4 cm/h) en fonction des zones avec un coefficient de sécurité de 75 %



Focus biodiversité

Une analyse Espèces protégées a été réalisée en phase d'études pour intégrer au projet des mesures d'évitement, de réduction et de compensation. Pour limiter l'impact du projet sur l'environnement, les mesures suivantes ont été appliquées :

- La conservation des zones naturelles
- La réutilisation de matériaux du site
- Le traitement d'espèces invasives
- La création d'hibernaculums et d'une mare temporaire
- La limitation de l'éclairage public
- La création d'habitats naturels pour la faune
- La végétalisation en différentes strates
- La suppression d'obstacles
- Une gestion différenciée des espaces verts
- Un Cahier des Prescriptions Architecturale, Urbaines, Paysagères et Environnementales

Comment ça marche ?

L'écoulement des eaux pluviales se fait pour partie directement vers les noues d'infiltration / rétention.

Les voiries de viabilisation de lots sont dotées de grilles à décantation canalisées jusqu'aux noues.

Les noues des différentes venelles sont reliées à la noue avale qui délimite le parc des lots constructibles. Les noues alimentent au point bas du projet une mare temporaire qui participe au maintien et développement de la faune

Les noues sont conçues en prairie sur leur moitié le long des cheminements afin d'en faciliter l'entretien. L'autre moitié de la noue est plantée de différentes strates végétales pour servir de support au développement de la faune.



Exploitation de l'opération

Qui est en charge de l'entretien :

Le service espaces verts de la Ville de Pont-de-Claix gère le parc et les venelles et applique la gestion différenciée.

Fauchage des noues 2 fois par an.



Vue du site des Papeteries

Retour d'expérience

Ce qui a bien fonctionné

Infiltration totale des eaux pluviales sans rejet au réseau.

Un projet intégré et pensé avec les futurs exploitants, dépassant les logiques de compétences de gestion des eaux pluviales de voirie pour servir une ambition de renaturation du site.

La démarche artistique et la participation des scolaires pour nommer le parc et re-donner du sens à ce site marqueur de la création de la commune de Pont de Claix.

Si c'était à refaire

- Diriger directement l'eau de pluie des voiries vers les noues en surface, sans avoir recours à des tuyaux enterrés aurait pu être étudié afin de diminuer les coûts d'investissement et de gestion de ces ouvrages enterrés.
- Le coefficient de sécurité appliqué sur la perméabilité a entraîné un surdimensionnement des noues qui aurait pu être évité, mais qui était néanmoins peu gênant étant donné l'espace disponible.

Plus d'informations

Pour vous rendre sur place :

Avenue du Maquis de l'Oisans, Pont-de-Claix

45°06'52.8"N 5°42'07.9"E

Pour en savoir plus ou pour visiter l'opération,

Contacter :

Grenoble-Alpes Métropole

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/>



Fiche réalisée en 2025